



Avec 3 produits vendus chaque seconde en France, ISLADELICE, marque commerciale des sociétés AMALRIC- CRYSTAL, est le pionnier et leader de la production et de la distribution de produits de charcuterie, surgelés et traiteur halal en France. Sa mission est de faciliter l'accès pour tous à des produits halal de qualité, innovants et respectueux de la diversité.

Pour accompagner sa croissance ISLADELICE recherche de nouveaux talents et mise sur la diversité et l'égalité des chances en ouvrant son recrutement à Tous.

## **Chef(fe) de secteur -Réseau détaillant**

Localisation :

Régions : Auvergne-Rhône -Alpes sur les départements de l'Ain (01), de l'Ardèche (07), de l'Isère (38), de la Savoie (73), de la Haute Savoie (74)

Bourgogne -Franche- Comté sur les départements de la Soane et Loire (71), du Jura (39) et de la Côte d'or (21)

Type de contrat : CDI

Durée contractuelle : temps complet forfait 218 jours /an

Télétravail : non

Date de début : 05/09/2022

Missions :

Rattaché(e) au Chef régional des ventes, votre sens des responsabilités vous permet de mettre en place au niveau de votre secteur, la politique commerciale de la marque.

-Vous avez la charge de la vente de notre gamme de charcuterie, traiteur, surgelés auprès d'une clientèle de professionnels (boucheries, magasins ethniques, petites et moyennes surfaces...).

-Vous êtes le garant de la visibilité de la marque et vous veillez à la présence de nos gammes en linéaire.

-Vous développez le CA de votre portefeuille client, prospectez de nouveaux comptes et recouvrez les créances clients.

Profil :

Diplôme : Bac +2 minimum

Niveau d'expérience : 1 an minimum en tant que Chef(fe) de Secteur

Permis de conduire : Exigé

Qualités recherchées :

Vos atouts sont : la rigueur, l'autonomie, un fort sens du relationnel et de la vente.

Rémunération : salaire fixe + variable (selon la grille Isladéllice)

Autres avantages : Voiture de fonction/ Carte carburant/ Télépéage/ Téléphone/ Ordinateur portable/ Indemnité repas

Avantages sociaux : Intéressement/ Participation/ Mutuelle 30% salarié-70% employeur/ Bons d'achat produits/ Chèques cadeaux fin d'année